



**Monsieur le Premier Ministre
Madame la Ministre de l'Agriculture**

A Paris, le 13 mars 2025

Nutri-Score : Des industriels engagés pour la transparence – La santé publique avant tout !

Madame la Ministre de l'Agriculture Annie Genevard, Monsieur le Premier ministre François Bayrou,

Nous sommes *En Vérité*, un collectif de 60 entreprises et distributeurs alimentaires engagés pour une information transparente et fiable des consommateurs. **Nous représentons des industriels qui demandent des règles claires et équitables pour tous.** Aujourd'hui, nous dénonçons un blocage inacceptable : vous empêchez l'application du Nutri-Score 2.0, au détriment de la santé publique et de la confiance des consommateurs.

Un outil indispensable : donner aux consommateurs les moyens de faire de vrais choix

On ne peut pas prétendre responsabiliser les consommateurs tout en les privant d'une information claire sur ce qu'ils mangent. Face à la montée des maladies chroniques liées à l'alimentation, il est absurde de faire peser la responsabilité uniquement sur les individus tout en maintenant l'opacité sur la qualité nutritionnelle des produits. Si l'offre alimentaire ne garantit pas un accès généralisé à des produits sains, alors l'information doit, à minima, être limpide. C'est du bon sens.

- 92 % des Français reconnaissent le Nutri-Score, 72 % l'utilisent déjà pour orienter leurs achats (*étude Collectif en Vérité x Appinio de septembre 2024 sur l'affichage intégral harmonisé*).
- Il est appliqué depuis plus d'un an chez nos voisins européens, tandis que la France freine son évolution.

Loin d'être une lubie d'acteurs engagés, **le Nutri-Score est un strict minimum.** Les consommateurs s'en servent au quotidien et lui accordent leur confiance. Refuser ce décret, c'est **leur refuser une information essentielle sur des produits qui peuvent avoir des conséquences graves sur leur santé.** Ils utilisent déjà cet outil : il est évident qu'ils le veulent mis à jour, sur des bases scientifiques solides.

Un gouvernement qui cède à une minorité, au détriment de l'intérêt général et de la majorité des industriels

Pourquoi ce blocage en France ? Non pour des raisons techniques, mais pour protéger un petit groupe d'industriels qui refusent d'assumer la réalité nutritionnelle de leurs produits.

Ces multinationales veulent maintenir l'opacité. Elles sont une minorité. Un étiquetage honnête mettrait en lumière la composition réelle de leurs produits et les amènerait à revoir leurs recettes au profit de la santé de nos concitoyens.

Nous, membres du Collectif En Vérité qui représentons des Coopératives Agricoles, des Industriels et des Distributeurs, nous savons que la transparence est un atout, pas une menace. Une étude Kantar prouve que les produits affichant le Nutri-Score, même mal notés, se vendent mieux que ceux qui refusent de l'afficher. L'information renforce la confiance des consommateurs et dynamise les ventes.

Un secteur qui se décrédibilise en assumant de faire passer ses intérêts avant la santé publique

Ce blocage ne repose sur aucun débat scientifique. Le comité de gouvernance européen, où siège le ministère de la Santé français, a adopté cette mise à jour à l'unanimité. Pourtant, vous refusez de l'appliquer, non pour des raisons techniques, mais pour protéger certains intérêts industriels.

En s'opposant à une mesure de transparence plébiscitée par les consommateurs et validée scientifiquement, **une minorité d'acteurs de l'industrie agroalimentaire sape la crédibilité de l'ensemble de la filière et alimente la défiance. Vous ne pouvez pas vous tenir à leurs côtés.**

Pour compléter le Nutriscore et aller dans le sens de la défense des produits du terroir que vous avez évoquée à juste titre, nous vous proposons que le Nutriscore intègre également la présence d'ingrédients ultra transformés. Autre enjeu majeur de santé publique, cet affichage permettrait de valoriser les produits qui n'en utilisent pas comme le Comté.

La France doit assumer son leadership sur le Nutri-Score

Ce dispositif a été inventé en France, validé par de nombreuses études scientifiques et soutenu par tous vos prédécesseurs. Quelle trace voulez-vous laisser ? Celle d'un recul historique pour la santé publique ou celle d'un engagement fort pour la qualité alimentaire ?

Madame la ministre, nous vous appelons à signer et publier sans délai le décret ministériel permettant l'application du Nutri-Score 2.0, initialement prévu pour entrer en vigueur le 1er janvier 2024.

Monsieur le Premier ministre, il est de votre rôle de défendre la nouvelle version du Nutri-Score et de promouvoir son adoption obligatoire à l'échelle européenne.

Nous demandons des règles justes, fondées sur la science et appliquées à tous. Il est urgent d'agir.

David Garbous, Président du Collectif En Vérité

